

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE NÎMES

# LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation;  
Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle;  
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;  
Vu l'arrêté ministériel du 19 mai 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Nîmes à délivrer des diplômes nationaux de deuxième cycle ;  
Vu les pièces justificatives produites par Mme Anne CANTINEAUX, née le 19 février 1972 à Paris (75)  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;  
**la LICENCE PROFESSIONNELLE HOTELLERIE ET TOURISME SPECIALITE OENOTOURISME ET PROJET CULTUREL , mention assez bien**

est délivrée à **Mme Anne CANTINEAUX**

au titre de l'année universitaire 2010-2011,

et confère le grade de licence,

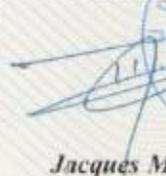
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

*Le titulaire*

N° UNIMES 8914848

2011 201042594

*le Président*

  
  
**Jacques MARIGNAN**

Fait à Montpellier, le 20 octobre 2011

*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*



*Christian PHILIP*